



Par dépôt électronique seulement

Le 30 juillet 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Marie-Michelle Côté
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

1001, boulevard Robert Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 438 860-1901
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. :
cote.mariemichelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs
Votre dossier : R-4333-2026
Notre dossier : LTG08338 MMC

Chère consœur,

En suivi du dépôt du complément de la réponse à la question 2.3.1 de la demande de renseignements n° 1 du ROÉE donnant à la suite de la décision D-2026-077, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), dépose sous la cote HQD-6, Document 12.1.2, une version caviardée de la pièce HQD-6, Document 12.1.1.

Par conséquent, le Distributeur dépose, conformément à l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, c. R-6.01, une demande de traitement confidentiel afin que la Régie prononce une ordonnance de confidentialité à l'égard des pièces précitées. Une affirmation solennelle est également déposée à son soutien.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Marie-Michelle Côté

MARIE-MICHELLE CÔTÉ, avocate
MMC/im